



Dans les départements français d'Amérique, l'absence de parole publique tue...

Le sida se soigne aussi par la politique. La devise d'Elus Locaux Contre le Sida, empruntée au professeur Willy Rozenbaum, n'a jamais pris autant son sens que dans les départements français d'Amérique (DFA), comme j'ai pu le constater lors d'une mission du Conseil national du sida, en octobre dernier, en Guyane et en Guadeloupe.

Revenons tout d'abord sur la situation épidémiologique catastrophique de ces départements : les DFA - Guyane, Martinique et Guadeloupe - sont les départements français les plus touchés par l'épidémie de VIH/sida ; ils représentent à eux seuls 10% des nouveaux cas dépistés pour 2% de la population... L'incidence des cas de sida est six fois plus élevée en Guyane qu'en métropole, trois fois plus en Guadeloupe et presque deux fois plus en Martinique. Le sida est la première cause de décès en Guyane pour les 25-44 ans !

Au-delà d'un problème médical, le sida y est également une maladie particulièrement stigmatisante. Le déni de la maladie et la marginalisation des personnes séropositives sont autant de facteurs qui contribuent à garder l'épidémie à un niveau très élevé.

Face à cette situation durablement défavorable, les réponses, tant publiques qu'associatives, peinent à se développer avec suffisamment de force pour faire face aux enjeux soulevés. Le Conseil national du sida, dans son rapport intitulé *Repenser la politique de lutte contre le VIH/sida dans les départements d'outre-mer* daté de 2003, appelait de ses vœux la mise en place d'un vaste plan sanitaire, notamment pour la Guyane. En 2006, je demandais la mise en œuvre urgente d'un véritable plan Marshall pour les DFA.

Alors bien évidemment, la situation dans les DFA nécessite de puissants investissements financiers et humains. Mais, avant tout, c'est de l'engagement des élus que les DFA ont besoin. Bien évidemment, je me réjouis vivement de la décision de Léon Bertrand de prendre en charge la délégation d'ELCS en Guyane. Ancien ministre, Léon Bertrand est actuellement maire de Saint-Laurent du Maroni et président de la Communauté des Communes de l'Ouest Guyanais. Son engagement est courageux mais n'est-ce pas l'arbre qui cache la forêt ? En effet, durant cette mission, je n'ai pu que constater l'absence de mobilisation des élus en matière de lutte contre le sida. Ils refusent tout simplement de parler de la maladie ! Un comble face au drame que représente le sida sur leur territoire ! L'absence de parole publique ne fait que renforcer le caractère tabou et honteux de cette maladie et la stigmatisation des malades et favorise ainsi les pratiques à risques. Pourtant, nous le savons tous, il est totalement indispensable que le sida soit visible. Sinon, comment mettre en place une politique de prévention efficace et une incitation au dépistage ? Comment, si les élus pointent du doigt les étrangers comme ils le font si souvent, mettre en œuvre un plan de lutte contre les discriminations et d'intégration des personnes touchées ?

Je tiens à rappeler cette évidence. Dans tous les lieux où le sida est combattu de façon efficace, il y a une constante : le courage politique. Celui de ces élus qui savent que leur mandat donne des responsabilités, et non pas des honneurs. Celui de ceux qui savent qu'être élu, c'est agir pour l'ensemble de la population, en acceptant toute la diversité, toutes les particularités, toutes les difficultés. Sans jamais juger.

Dans les DFA, l'absence de prise de parole publique et de volontarisme politique tue. Les élus locaux portent une grande responsabilité dans l'échec des politiques de lutte contre le sida dans les DFA. A eux de réagir. Urgemment.

Jean-Luc Romero
Président d'ELCS
Membre du Conseil national du sida



SOMMAIRE

Dans les départements français d'Amérique, l'absence de parole publique tue...	1
Extraits des XII ^e Etats généraux d'Elus Locaux Contre le Sida	2
Partenaires d'ELCS	3
Lettre à Nicolas Sarkozy, Président de tous les Français... séropositifs compris	4

Directeur de la publication : Jean-Luc ROMERO
Responsable éditorial : Philippe LOHÉAC
Secrétariat de rédaction : Christophe MICHEL, Bastien VIBERT-VICHET

Extraits des **XII^e Etats généraux d'Elus Locaux Contre le Sida** (24 novembre 2007 - Conseil régional d'Ile-de-France)

Extrait de l'intervention de Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France

ELCS conserve malheureusement sa raison d'être. Les sources d'inquiétudes demeurent, notre combat demeure inchangé. Aucun relâchement de nos efforts ne nous est permis. Le déni des réalités nous est interdit : des gens continuent de mourir d'aimer, malgré les progrès de la science, les campagnes de sensibilisation et l'engagement de nombreux élus. (...) Le slogan d'ONUSIDA est « Stop Sida, Tenons notre promesse ». Pour sa part, la région Ile-de-France, forte de l'engagement d'élus de toutes tendances, compte bien continuer de tenir ses engagements.



Extrait de l'intervention de Willy Rozenbaum, président du Conseil national du sida

Doit-on considérer le chiffre de 6.700 nouveaux cas comme encourageant lorsque nous savons que de 60.000 à 80.000 personnes ignorent en France qu'elles sont contaminées ? (...) Il apparaît aujourd'hui encore que plus de 30% des patients sont pris en charge trop tardivement. Ils présentent déjà un déficit immunitaire important ou une maladie liée au VIH. (...) Pour éviter tout risque, il suffit de faire un test. (...) Nous devons donc repenser la stratégie de dépistage, y compris dans une démarche de prévention.

Extrait de l'intervention d'Emmanuel Château, coprésident d'Act-Up Paris

Une personne séropositive sur deux est aujourd'hui inactive, non parce qu'elle ne le souhaite pas, mais parce qu'elle est malade. La durée de la maladie engendre une précarisation accrue. Nous considérons donc le champ social comme un axe majeur de notre combat. En effet, les progrès thérapeutiques se trouvent annihilés par l'inégalité de l'accès aux soins et l'inégalité sociale dont pâtissent les malades du sida.

Extrait de l'intervention de Catherine Fac, médecin-chef de l'UCSA Fresnes

La prison n'est pas un lieu de soins, mais c'est un endroit où l'on soigne. Il s'agit d'un lieu de privation de liberté et d'exécution de peine, mais non d'un hôpital ou d'une maison de convalescence. Nous déplorons une dérive de la loi de 1994 : les juges d'instruction devant lesquelles comparaissent des personnes à l'état de santé très dégradé tendent à préférer l'incarcération à une mesure alternative.

Extrait de l'intervention de Guy Sebbah, délégué régional Groupe SOS - Région Nord

La décentralisation passe pour un mode d'organisation dont le fonctionnement est correct. Si je partage ce point de vue, je le nuancerai tout de même. Il est aujourd'hui extrêmement malaisé de monter un projet impliquant deux ou trois départements différents. D'une DDASS à une autre, les envies et les volontés varient très sensiblement. Dès lors que la solidarité interdépartementale peine à s'exprimer, comment envisager la solidarité nationale ?

Extrait de l'intervention de Philippe Ducloux, vice-président d'ELCS

Je tiens à rendre hommage à toutes les associations de lutte contre le sida, notamment à un certain nombre d'associations d'homosexuels, qui ont été les premières à œuvrer pour que la prévention et la lutte contre le sida deviennent une priorité. Leur action aura précédé celle des pouvoirs publics. A l'occasion de la lutte contre ce qui était appelé le « cancer gay », elles ont également permis de combattre les discriminations.

Extrait de l'intervention de Gérard Siad, président du SNEG

Nous nous efforçons de faire passer le message suivant auprès des exploitants : la dignité et la capacité du gay à s'intégrer à un environnement sont parfaitement consubstantielles à sa capacité à se protéger et à se réconcilier avec les notions d'avenir et de maîtrise de son capital santé.

Extrait de l'intervention de Michel Simon, vice-président de AIDES

La mobilisation collective des gays devra donc se réaliser au travers des associations identitaires. Nous avons constaté en 2005 une forte demande de visibilité des personnes séropositives au sein même des associations qui, pour la plupart, sont davantage des lieux de convivialité que des lieux de militance. Elles doivent au moins travailler à l'accueil de leurs membres séropositifs, dans la mesure où il paraît difficile d'évoquer sa séropositivité au sein même des structures identitaires.

Extrait du message de SHEILA, présidente d'honneur d'ELCS

Aujourd'hui, je souffre de savoir que (...) 5.700 personnes meurent chaque jour dans une indifférence glacée. Ces chiffres terribles et désincarnés renvoient – ne l'oublions surtout pas – à des réalités dramatiques, à des vies et à des destins brisés. Ces personnes qui meurent sont nos frères. (...) Je suis atterrée de constater que cette maladie, toujours obstinément mortelle, effraie moins, tandis que, comble du paradoxe, c'est le malade qui inspire la peur. En témoignent ces scandaleuses mesures qui limitent l'entrée et le séjour des personnes séropositives dans la moitié des pays membres de l'ONU.

Extrait de l'intervention d'Alain Lhostis, adjoint au maire de Paris

Nous sommes l'une des rares villes de France à continuer de mener, deux fois par an, des campagnes de communication sur les panneaux de la ville pour sensibiliser à la lutte contre le sida et à la prévention. (...) Nous avons également favorisé les dépistages « hors les murs ». Les mairies d'arrondissement sont particulièrement impliquées dans cette action, puisque ces dépistages ont précisément lieu dans les mairies d'arrondissement (...) Par ailleurs, nous pouvons aujourd'hui être fiers des trente programmes menés dans quinze pays d'Afrique subsaharienne.



Extrait de l'intervention de Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la santé, de la jeunesse et des sports

J'ai souhaité que les crédits affectés à la mission VIH/sida dans le cadre du projet de loi de finances soient sanctuarisés et même augmentés. Ils sont donc portés à 37,5 millions d'euros. Les crédits alloués à l'INPES pour remplir ses missions et mener ses campagnes seront portés à 23 millions d'euros (...) Je souhaite également conforter la circulaire qui rappelle aux médecins inspecteurs de la santé publique sollicités dans le cadre de procédures d'irrégularité qu'aucun pays du Sud ne propose un traitement du VIH conforme aux conventions internationales. (...) S'agissant plus précisément de l'hébergement des patients séropositifs, je compte augmenter de 30% le nombre de places d'ACT afin que les malades soient hébergés dans les meilleures conditions et dans une triple perspective, sociale, thérapeutique et sociétale.

MERCI A NOS PARTENAIRES

Les institutions : Direction générale de la santé / Institut national de prévention et d'éducation pour la santé / Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie / Université Senghor (Egypte)
Les régions : Ile-de-France / Midi-Pyrénées / Provence-Alpes-Côte d'Azur
Les départements : Hauts-de-Seine / Paris / Seine-Saint-Denis / Val-de-Marne / Vienne / Yvelines
Les villes : Béthune / Bobigny / Bordeaux / Champigny-sur-Marne / Le Havre / Levallois-Perret / L'Hospitalet-du-Larzac / Livry-Gargan / Lyon / Marseille / Nancy / Noisy-le-Sec / Perpignan / Puteaux / Valréas / Vigneux-sur-Seine / Villepinte
Les entreprises : Banana Café / Bristol-Myers Squibb / GlaxoSmithKline / Pfizer / Sanofi Aventis / Schering Plough / Smerep / Tibotec



Paris, le 1^{er} décembre 2007

Lettre à Nicolas Sarkozy, Président de tous les Français... séropositifs compris

Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi de vous adresser cette lettre, monsieur le Président, président de tous les Français, séropositifs compris. Aujourd'hui, j'ai l'impression que l'on nous oublie un peu. Pourtant, c'est la Journée mondiale de lutte contre le sida. Journée de mobilisation et de revendications. Journée de combat. Journée de colère. Mais aussi Journée de tristesse. Quel autre sentiment éprouver quand on pense aux 5.700 vies que le sida emportera aujourd'hui ? (...)

Vous avez fait vôtre ce slogan : « Travailler plus pour gagner plus ». Quel que soit le positionnement politique de chacun, le pouvoir d'achat étant une priorité, cela peut être une solution tout à fait valable. Mais, pour une personne touchée par le VIH/sida, le maintien dans l'emploi est un vrai problème : comment gérer la fatigabilité, les effets secondaires des traitements, effets très lourds ? Les aménagements nécessaires sont clairement insuffisamment mis en œuvre. Parallèlement, 43% des personnes séropositives en âge de travailler n'ont pas d'activité professionnelle. Non pas qu'elles ne le veulent pas, bien sûr, mais elles ne le peuvent pas. En effet, si la personne ne supporte pas la charge de travail imposée à cause des effets secondaires des traitements, elle peut perdre l'allocation adultes handicapés (AAH) et donc se retrouver au RMI ce qui aurait évidemment des conséquences dramatiques sur la continuation des soins. Rappelons que 25% des séropositifs sont bénéficiaires de l'AAH. Le montant de cette aide, qui ne peut se cumuler avec un emploi : 621 euros. Moins que le seuil de pauvreté... Ne pourrait-on pas envisager une hausse de l'AAH à hauteur du SMIC pour garantir la réversibilité de l'AAH ? Aujourd'hui, je sais que vous serez d'accord avec moi, monsieur le Président, pour dire qu'il faut sortir de la logique selon laquelle reprendre un travail serait un risque et pas une chance pour une personne séropositive.

Par ailleurs, vous avez déclaré que vous souhaitiez une France de propriétaires. C'est un rêve réalisable pour les séronégatifs, un rêve toujours inaccessible pour les séropositifs. En effet, l'accès à l'assurance et donc aux prêts pour les personnes touchées dépend d'un régime conventionnel. Il a été considérablement amélioré via la signature de la convention AREAS. Mais, comme en convenait récemment votre ministre de la santé, il reste beaucoup à faire pour assouplir les conditions d'octroi d'un prêt, vraiment beaucoup...

Dernière petite râlerie, si vous me le permettez, monsieur le Président. Dernièrement, je voulais me rendre aux Etats-Unis parce que, tout comme vous, j'aime sincèrement ce pays. Mais malheureusement, je n'en ai pas le droit, j'en suis banni à vie. N'allez pas croire que j'ai pu commettre quelques crimes ou délits qui me vaudraient cette peine à perpétuité. Non ! En fait, cette peine est complètement injuste : je suis séropositif et parce que je suis malade, je n'ai pas le droit de mettre un pied sur le territoire des Etats-Unis, tout comme 33 millions de personnes dans le monde, je suis également interdit de déplacement pour cause de séropositivité. Globalement, dans la moitié des pays membres de l'ONU, je n'ai pas le droit de m'installer ou de séjourner plus de 3 mois. Monsieur le Président, même si la France n'est pas, et c'est tout à son honneur, concernée par cette scandaleuse restriction, je sais que votre sens de la justice ne peut qu'être heurté par une mesure totalement intolérable et que vous aurez à cœur d'intervenir au niveau international pour la dénoncer. (...)

Je vous prie de croire, monsieur le Président de la République, à l'expression de ma respectueuse considération.

Jean-Luc Romero

Vous pouvez télécharger la version complète de cette lettre sur le site www.elcs.fr

BULLETIN DE COTISATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Fax :

Courriel :

Mandat(s) :

Je souhaite adhérer à ELCS

- ☆ non élu(e) 10 €
- ☆ élu(e) non indemnisé(e) 20 €
- ☆ élu(e) indemnisé(e) 30 €
- ☆ soutien 40 € et plus

(les règlements doivent être effectués par chèque à l'ordre d'ELCS)